



## ACTE D'ENGAGEMENT du PRESTATAIRE MARQUE D'ETAT TOURISME & HANDICAP

### Désignation de l'établissement :

Nom de l'établissement : ..... EVEIL ET PARTAGE

Adresse complète : ..... 3 RUE DE COULMIERS – 34620 PUISSERGUIER

Nom et fonction du représentant légal : ..... NADEGE JEAY – PRESIDENTE - DIRECTRICE

N° SIRET<sup>1</sup> : 903 031 532 00018

Si pas de SIRET, indiquer :

- La raison sociale : RNA : W 34 100 77 41
- La date de naissance du représentant légal : 28/04/1974

(Ci-après le « **CANDIDAT** »)

Le **CANDIDAT** déclare avoir pris connaissance des documents contractuels de la marque T&H et s'engage à les respecter, notamment :

le règlement d'usage de la marque TOURISME & HANDICAP publié au BOPI 17/30 - VOL. II du 28/07/2017,  
les cahiers des charges de la marque TOURISME & HANDICAP en vigueur,  
la charte graphique de la marque TOURISME & HANDICAP en vigueur,  
le présent acte d'engagement doit être cosigné par le responsable légal et les gestionnaires du site et de l'entretien, si la gestion du site a été déléguée.

Par ailleurs le **CANDIDAT** déclare sur l'honneur :

qu'il est conforme à la loi relative à sa filière professionnelle y compris en termes d'accessibilité,  
qu'il se conformera aux évolutions de la réglementation,  
qu'aucune procédure relative à une infraction réglementaire n'est en cours,  
qu'il mettra en œuvre tout moyen pour faire connaître et promouvoir la marque T&H, notamment en affichant les pictogrammes obtenus sur la documentation et les supports de promotion, conformément à la charte graphique.

Le **CANDIDAT** déclare être informé :

que le droit d'usage des pictogrammes de la marque TOURISME & HANDICAP qui lui sera attribué est valable pour une durée de 5 ans à partir de la date de notification,  
que le Ministère chargé du Tourisme peut déclencher un contrôle à tout moment pour vérifier la conformité du **CANDIDAT**, se mettre en contact directement avec les évaluateurs, et lui demander des documents complémentaires qu'il s'engage à fournir,  
qu'il s'engage à cesser tout usage de la marque TOURISME & HANDICAP dès lors que lui aura été notifié le retrait de l'autorisation pour quelle cause que ce soit, dans les conditions prévues au règlement d'usage,  
qu'il peut afficher une plaque en location auprès de l'Association Tourisme et Handicaps.

Fait à : PUISSERGUIER

Le : 20/10/2017

Signature du représentant légal (et éventuellement du gestionnaire) :

JEAY Nadège

Eveil et Partage  
3 rue de Coulmiers  
34620 Puisserguier  
06.28.04.03.19